

Arrêts à la demande dans les bus : expérience sur 11 lignes à partir de mars 2018

Depuis son arrivée à la tête d'Île-de-France Mobilités, Valérie Pécresse a remis la sécurité des voyageurs au centre des priorités sur tout le territoire avec le déploiement de mesures concrètes dans les transports, les gares et les stations franciliennes. Elle a, par ailleurs, choisi de faire de la lutte contre la violence faite aux femmes, notamment dans les transports, une Grande Cause Régionale. Dans cette démarche de prévention des atteintes faites notamment aux femmes pendant leurs trajets quotidiens, Île-de-France Mobilités a décidé d'expérimenter le système d'arrêt à la demande dans les bus en soirée et la nuit, et ainsi rapprocher les voyageurs de leur destination.

Selon l'enquête « *victimisation et sentiment d'insécurité en Île-de-France* » de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU) parue en juin 2016, 25% des femmes ne prennent pas le bus parce qu'elles ne s'y sentent pas en sécurité.

Face à ce constat, Île-de-France Mobilités a déployé le numéro d'appel d'urgence unique 31 17 17 (31 17 7 par SMS), généralisé la vidéosurveillance et renforce fortement la présence humaine en gares et à bord des véhicules, en recrutant de nouvelles équipes. Une campagne de sensibilisation contre le harcèlement des femmes dans les transports sera également lancée le 6 mars.

A ces mesures concrètes s'ajoute aujourd'hui l'**expérimentation des arrêts à la demande pour les passagers des bus à partir de 22h00**, dispositif encore inédit en région parisienne. Il sera testé sur les réseaux TRA** de Seine-Saint-Denis et Mèlibus* en Seine-et-Marne à partir de mars prochain pour une durée de 6 mois.

Le fonctionnement est simple, toute personne souhaitant descendre du bus entre deux arrêts habituels devra le signaler à l'avance au conducteur pour qu'il puisse s'arrêter et stationner sans danger. Ce principe doit **permettre aux voyageurs circulant en soirée de se sentir plus en sécurité en se rapprochant de leur destination avec un temps de trajet à pied raccourci**.

Cette phase de test permettra d'évaluer la satisfaction des voyageurs, le nombre de demandes, l'impact du dispositif sur le temps de parcours des bus, la communication et l'information mise en place vis-à-vis des voyageurs pour éviter toute dérive en dehors des horaires fixés. **Si ces tests sont concluants, Île-de-France Mobilités pourra expérimenter ce nouveau service sur d'autres lignes du réseau francilien.**

*7 lignes du réseau Mèlibus concernées (77)

Ligne	Origine - Destination	Communes traversées
A	Rubelles - Dammarie les Lys	Dammarie-Les-Lys, Melun, Rubelles
C	Gare de Melun - Vaux-le-Pénil	Vaux-le-Pénil, Melun
DL	Gare de Melun - Gare de Melun	Melun
E	Melun - Dammarie les Lys	Melun, Dammarie les Lys
F	Melun - Le Mée sur Seine	Melun, Le Mée sur Seine
H Melun (uniquement le dimanche)	Gare de Melun - Gare de Melun	Melun
H Dammarie (uniquement le dimanche)	Gare de Melun - Gare de Melun	Melun

**4 lignes du réseau TRA concernées (93)



Contacts Presse

→ Sébastien Mabilie : 01 47 53 28 42 – sebastien.mabilie@iledefrance-mobilites.fr
→ Hélène Duguet : 01 82 53 80 90 – helene.duguet@iledefrance-mobilites.fr

Ligne	Origine - Destination	Communes traversées
602	Raincy Gare - Coubron Stade	Le Raincy, Clichy-sous-Bois, Gagny, Montfermeil, Chelles, Coubron
607	La Courneuve 8 mai 1945 - Villepinte Gare	Villepinte, Sevrans, Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, La Courneuve
618	Aulnay-sous-Bois Gare - Sevrans Lullis	Aulnay-sous-Bois, Sevrans
620	Le Blanc-Mesnil Pont- Yblon - Bobigny Pablo Picasso	Bobigny, Drancy, Le Blanc-Mesnil,

Contacts Presse

- Sébastien Mabile : 01 47 53 28 42 – sebastien.mabile@stif.info
- Hélène Duguet : 01 82 53 80 90 – helene.duguet@stif.info